-Compte rendu du 30 juin 2014-
atelier « stratégie locale » Lille

Personnes présentes

Laurence Blondel	LMCU
Florian Busy	LMCU
Stéphane Parmentier	Agence de l'eau Artois Picardie
Valérie Lorenski	USAN
J-P Dombrowsuji	USAN
Marie-Alexandrine Valere	DREAL
Grégory Brassart	DREAL
Emmanuel Tirtaine	DDTM59-DT de Lille
Ludovic Hotton	DDTM59-DT de Lille
Fournier Edwige	DDTM59

Objectifs de la réunion

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet de département :
- la liste des parties prenantes
- composition du Comité de pilotage

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin :
- le délai de réalisation de la SLGRI
- le périmètre des SLGRI et ses objectifs

Définir les groupes de travail pour la rédaction future de la stratégie locale

La liste des parties prenantes

Elle sera constituée à partir des personnes conviées à l'ensemble des réunions relatives à la Directive Inondation agrémentées des représentants du Comité de Pilotage et des membres des groupes de travail des ateliers de stratégies locales.

Les membres du Comité de pilotage

Composition

La DDTM (siège et Délégation Territoriale de Lille)
Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU)
Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC)
Le SAGE Marque Deûle
L' Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
L' Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)
La Chambre d'Agriculture
L'Agence de l'Eau Artois Picardie
Les Voies Navigables de France
La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille
La DREAL
Le Conseil Général du Nord
La Préfecture

M. Busy, animateur du SAGE Marque Deûle, s'interroge sur la présence du Syndicat Intercommunal de la Becque de Neuville et ses affluents (SIABNA) dans le comité du pilotage et sur la nécessité d'associer par souci d'équité, le Syndicat de la Tortue, second syndicat présent sur le territoire concerné.
La Délégation Territoriale de Lille interrogera les deux syndicats pour savoir s'ils souhaitent être associés à la démarche en participant à un groupe de travail en adéquation avec leurs compétences.

Un courrier de saisine sera envoyé à chaque membre du COPIL pour officialiser leur participation.

Il est précisé qu'il n'y aura ni présidence ni coprésidence de ce comité.

Le délai de réalisation

Le délai est fixé à juin 2016, afin de tenir compte des délais de consultation.

Le périmètre

Le périmètre pour l'élaboration de la stratégie locale sera celui du périmètre du TRI de Lille (55 communes) étendu à 21 communes supplémentaires du bassin versant de la Marque.

Les objectifs

Quatre objectifs sont validés :

1- Faire émerger une structure porteuse de la SLGRI et une gouvernance de la gestion du risque d'inondation

2- Encourager l'urbanisme de risque notamment par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et le travail en réseau des acteurs de l'aménagement du territoire

3- Développer la préparation à la gestion de crise par l'élaboration des PCS

4- Poursuivre et encourager les actions de maîtrise des écoulements y compris en agissant sur le ruissellement en milieu urbain et rural

Les groupes de travail

Les groupes de travail seront pilotés par la Délégation Territoriale de Lille.

La DDTM précise que les propositions faites en séance pourront faire l'objet d'ajustements nécessaires dans le périmètre des participants.

Groupe n°1 : L'aménagement du territoire
Membres conviés :

- LMCU / CCPC
- CCI
- Chambre d'Agriculture
- Commune de Hem
- Commune d'Ennevelin
- Commune de Lille
- Commune de Saint-André-lez-Lille
- Commune de Villeneuve d'Ascq
- ADULM
- SAGE Marque Deûle
- DDTM

Groupe n°2: La gestion de crise
Membres conviés :

LMCU / CCPC
Ville de Lille
SIRACED-PC
SDIS
Voies Navigables de France
SIAN/SIDEN
MÉTÉO FRANCE
Direction Interdépartementale des Routes du Nord
Conseil Général 59
SOS Marque
Service Prévision des Crues (DREAL)
SAGE Marque Deûle
Représentant des Assureurs
DDTM

Groupe n°3 : La réduction de l'aléa
Membres conviés :

LMCU / CCPC
Agence Développement et d'Urbanisme Lille Métropole (ADULM)
Chambre d'Agriculture
Syndicat Intercommunal de la Becque de Neuville et de ses Affluents (SIABNA)
Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN)
Agence de l'Eau (Financement)
SIAN/SIDEN
SAGE Marque Deûle
Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales (ADOPTA)
DDTM

Le SIABNA sera interrogé afin de prendre en compte leur volonté à participer à la Directive Inondation.

Les suites et le calendrier

Les suites :

- La DDTM interrogera le Syndicat de la Tortue ainsi que le SIABNA.

Le calendrier :

Les groupes de travail se réuniront à l'automne 2014. La date sera définie ultérieurement.